

Jean-Marie Matisson

Jean-Marie Matisson

Jean-Marie Matisson fait partie des quatre premiers plaignants de l'Affaire Papon. Ceux qui ont déclenché la procédure judiciaire. Il fut le premier avec son père Maurice, sa grand-mère Jacqueline et sa cousine Esther Fogiel à se constituer partie civile pour crime contre l'Humanité contre les responsables de la préfecture régionale et de l'Etat français dont Papon fut le seul à être jugé et condamné à 10 ans de réclusion criminelle au terme d'une procédure qui dura près de vingt ans.

Ce livre retrace l'histoire de l'affaire Papon et de ses principaux acteurs, il en rétablit la vérité.



PROCÈS PAPON
Quand la République juge Vichy

Transmettre

Esther Fogiel et son frère Bernard, exterminés à Auschwitz à l'âge de 6 ans :
- Dix ans, Bernard, qu'en penses-tu ?
- Je ne sais pas je n'ai jamais eu dix ans.

Pour l'auteur et sa famille, l'idée est simple : « il fallait que la justice de la République, condamne Papon dans son rôle dans la déportation des Juifs de Bordeaux et à travers ce serviteur zélé, condamne l'Etat français dans son rôle dans la déportation des Juifs de France. »

Gerard Boulanger : « Le crime contre l'Humanité est constitué dès que le premier homme a été tué parce qu'il est né ! C'est un procès pour la conscience universelle, parce que la question fondamentale qui vous est soumise ici est celle de la nécessaire désobéissance institutionnelle à l'ordre inique. Voilà le problème qui est posé par le procès Papon »

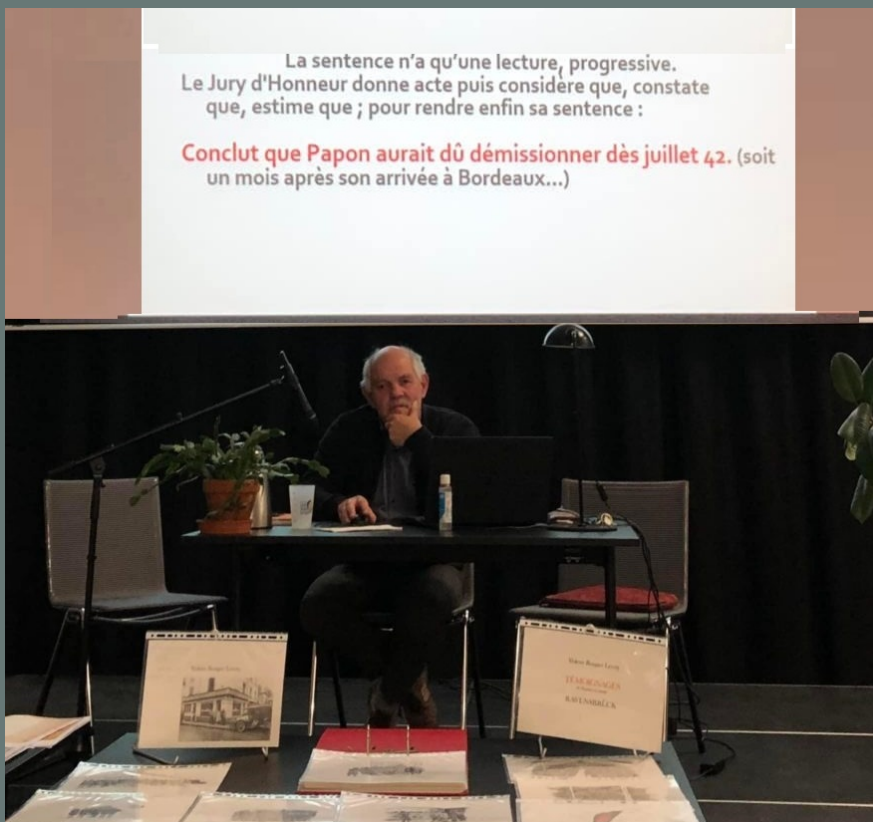


Lettre d'info n° 8 février 2023

Retrouvez toute l'actualité sur les conférences de Jean-Marie Matisson

La sentence n'a qu'une lecture, progressive.
Le Jury d'Honneur donne acte puis considère que, constate que, estime que ; pour rendre enfin sa sentence :

Conclut que Papon aurait dû démissionner dès juillet 42. (soit un mois après son arrivée à Bordeaux...)



L'édito de Jean-Marie Matisson

Fascisme d'hier, fascisme d'aujourd'hui

Transmettre les faits qui se sont produits **hier** avec rigueur et vérité c'est participer à l'éveil d'une conscience politique chez les nouvelles générations **aujourd'hui** pour qu'ils puissent construire le monde de **demain** .

C'est en tout cas le mais que je me fixe quand j'interviens dans un lycée ou un collège. Comme je le répète, je ne suis pas un historien, je relate des faits judiciaires et je les réinvestis avec mon histoire familiale. La Shoah bordelaise est exemplaire de ce que fut la Shoah, avec ses compromissions, ses lâchetés, ses actes de courage, ses justes parmi les nations.

Histoire et Politique au sens noble du terme sont liées.

Le fascisme d'aujourd'hui prend ses racines dans le fascisme d'hier car les deux sont identiques.

Aussi, parler de laïcité, de citoyenneté de l'universel comme une réponse au fascisme d'hier et au fascisme d'aujourd'hui au regard du procès Papon apparaît juste et nécessaire. A Périgueux, devant une classe de terminale, un élève m'a posé la question juste : « *Monsieur, associez-vous d'autres combats à votre travail sur ce qui s'est passé avec votre famille ?* »

Mon combat du jour, c'est de contribuer à la création d'un grand mouvement laïque en France, qui supplante la myriade d'associations qui parlent de laïcité. C'est pourquoi, je milite aujourd'hui dans **Unité Laïque** qui est en passe de devenir ce grand mouvement unitaire avec **Jean-Pierre Sakoun et Philippe Foussier** qui m'ont succédé à la présidence du **Comité Laïcité République** .

"La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une".

[lire la suite](#)

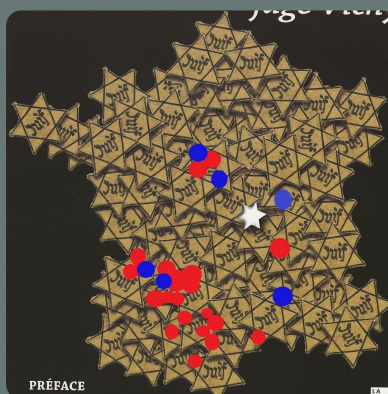
Calendrier des conférences



Le 20 Mai à
Valence avec
Unité Laïque et
le CPA Centre
du Patrimoine
Arménien

Les 23,24 et 25
Juin avec la
LICRA au
Château des
Milandes de
Joséphine Baker

Le 3 novembre
avec le GODF à
Paris rue Cadet
Tenue Blanche
Ouverte



Sur la carte, les points rouges indiquent les conférences réalisées et les points bleus les conférences à venir.

Vendredi 24 mars Libourne Lycée Max Linder rencontre avec les terminales

20 Mai 17 h 30 Valence conférence publique au Centre du Patrimoine Arménien - 14 rue Louis Gallet « **Laïcité et lutte contre l'extrême-droite d'aujourd'hui au regard du procès Papon** » dédicace à l'issue de la conférence. Organisée par **Unité Laïque** et le **Centre du Patrimoine Arménien** .

Vendredi 16 juin 19 h 30 Châlons-sur-Saône Temple maçonnique Tenue Blanche Ouverte

Samedi 24 et Dimanche 25 juin Festival du livre **Joséphine Baker** • organisé par la LICRA - tables rondes

Jedi 2 novembre 17 h Parlons Laïcité émission radio en direct et en public sur le thème « **Laïcité, Antifascisme, extrême-droite d'aujourd'hui au regard du procès Papon** » à Evry-Courcouronnes possibilité de dédicace sur place.

Vendredi 3 novembre 20 h Paris Temple Groussier au Grand Orient de France à l'invitation de plusieurs loges, **Tenue Blanche Ouverte**

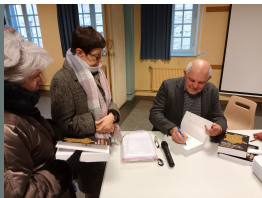
à suivre...

en savoir plus

Photos des dernières conférences



17 décembre
 Université du
 Temps Libre à
 Bergerac



17 décembre
 UTL Bergerac

séance de
 dédicace
 après ma
 conférence



17 décembre
 UTL
 Bergerac

Jean-Marie
 Massaert,
 l'organisateur
 de l'UTL



17 décembre
 UTL Bergerac

La salle



17 décembre
 UTL Bergerac

La salle



13 janvier
 Périgueux

Lycée Albert Claveille.



13 janvier
 Périgueux
Bernard
Esperon de
Terre des
Enfants qui
 vend les livres
 et l'expo des
croquis de
Violette
Rougier-



13 janvier
 Périgueux
Roland
Ribes

coordinateur
 du **COLADO**
 Collectif
 Laïcité
 Dordogne,
 l'organisateur



13 janvier
 Périgueux

Valérie
Hubert-
Cassant qui
 a préparé ma
 venue le 13
 janvier à
 Périgueux

Dordogne Libre - 14/12/2023 - Boris Rebeyrotte

Le vivant travail de mémoire de Matisson

Jean-Marie Matisson a fait partie des quatre plaignants du procès Papon. Il le raconte aujourd'hui dans un livre. Dans le même temps, l'auteur anime des conférences pour lutter contre le fascisme d'aujourd'hui.

Quarante ans. C'est le temps qu'il aura fallu pour que se tienne le procès Papon. Peut-être le plus palpitant du XX^e siècle, au regard de l'atrocité des faits reprochés à l'ancien préfet de Gironde et, surtout, du feuilleton judiciaire qu'il a impliqué.

« Nous avions déposé une première plainte en 1981, détaille Jean-Marie Matisson. Il aura fallu attendre 1997 pour que se tienne le procès. » Seize années de procédures, de cours d'appel en cours de cassation pour qu'enfin, ait lieu le procès du siècle. Au-delà de la responsabilité du haut fonctionnaire, c'est le régime de Vichy qui est jugé.

Procès Papon, Quand la République juge Vichy est d'ailleurs le titre de l'ouvrage du dernier plaignant encore en vie. « Pourquoi maintenant ? interroge-t-il. Parce que, avant, je n'ai pas

trouvé le temps. Et puis, c'est notre avocat qui était devenu un ami, qui avait tout gardé. Alors qu'un colloque approchait sur le procès, avec pour thème, *Procès Papon, vingt ans après*, notre avocat allait mourir. C'est lui qui m'a dit de le faire. J'ai pu réunir mes notes personnelles et obtenir des photos et des dessins de presse. »

Une lutte toujours d'actualité

Un retour en arrière plein d'émotion pour celui qui a réussi à faire condamner Papon. Au cours de ces 16 ans, son père, sa grand-mère et sa cousine ne se sont jamais résignés à laisser tomber. « Le voir condamné a été une victoire », reconnaît l'auteur. Ce procès a, en outre permis d'éclairer certains passages sombres de l'après-guerre.



Jean-Marie Matisson anime des conférences pour perpétuer le devoir de mémoire. Photo Rémi Philippou

Parmi eux, Maurice Papon, coupable d'avoir orchestré la déportation des Juifs de Gironde pendant la guerre.

Mais l'activisme de Jean-Marie Matisson ne se limite pas à livrer ses souvenirs personnels de ce procès hors norme. Aujourd'hui, il anime des conférences

pour perpétuer le devoir de mémoire et lutter contre la montée de l'extrême droite.

« Le RN a été bâti par d'anciens pétainistes, nazis et Waffen SS, pose-t-il. Prévenir les jeunes de ce danger est vital. »

Boris Rebeyrotte

Bergerac 100 personnes - Périgueux 3 conférences 150 à 180 personnes

Une réussite grâce à l'équipe qui m'entoure :

Marie-Laurence Arnaud Donzac - Monique et Bernard Espéron -
Magali Gervaise - Stéphane Guthinger - Valérie Hubert-Cassant -
Josette et Patrice Martinaud - Jean-Marie Massaert - Roland Ribes

extrait de la Dordogne Libre " Une lutte toujours d'actualité

Un retour en arrière plein d'émotion pour celui qui a réussi à faire condamner Papon. Au cours de ces 16 ans, son père, sa grand-mère et sa cousine ne se sont jamais résignés à laisser tomber.

"Le voir condamné a été une victoire", reconnaît l'auteur. Ce procès a, en outre permis d'éclairer certains passages sombres de l'après-guerre.

Parmi eux, Maurice Papon, coupable d'avoir orchestré la déportation des Juifs de Gironde pendant la guerre. Mais l'activisme de Jean-Marie Matisson ne se limite pas à livrer ses souvenirs personnels de ce procès hors norme. Aujourd'hui, il anime des conférences pour perpétuer le devoir de mémoire et lutter contre la montée de l'extrême droite. « Le RN a été bâti par d'anciens pétainistes, nazis et Waffen SS, pose-t-il. Prévenir les jeunes de ce danger est vital. »

Les pavés de la mémoire par Marie-Laurence Arnaud



Le pavé de Sabatino Schinazi, dont le fils fut partie civile contre Papon. On l'appelait le médecin des pauvres

Les huit déportés de la famille concernés

demande en cours et en attente de réponse

Hanna Rawdin , née Burman le 23 juillet 1876, habite 11 rue de la chartreuse à Bordeaux, arrêté le 19 octobre 1942 - convoi du 26 octobre 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 42 de Drancy à Auschwitz du 6 novembre 1942

Bernard Fogiel , né le 12 juillet 1936, habite 11 rue de la chartreuse à Bordeaux, arrêté le 19 octobre 1942 - convoi du 26 octobre 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 42 de Drancy à Auschwitz du 6 novembre 1942

Jeannette Husetowski , née Rawdin le 07 juin 1911, habite 4 rue des Bahutiers à Bordeaux, arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

Mendel Husetowski , né le 5 juin 1905, habite 4 rue des Bahutiers à Bordeaux, arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

Luba Fogiel , née Rawdin, née le 24 juillet 1907, habite 36 Rue Buhan à Bordeaux, arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

Icek Fogiel , né le 06 mai 1907, habite 36 Rue Buhan à Bordeaux, arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942

de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

Antoinette Alisvaks , née Matisson le 04 mars 1912, habite rue des Etuves à Bordeaux, arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

Hirsch Alisvaks , né le 2 mars 1909, habite rue des Etuves à Bordeaux - arrêté dans la nuit 15 au 16 juillet 1942 - convoi du 17 juillet 1942 de Mérignac à Drancy - convoi n° 7 de Drancy à Auschwitz le 19 juillet 1942

[en savoir plus](#)



© Jean-Marie Matisson



jean-marie@matisson.com

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

